

COMPTE RENDU AUDIO CONFÉRENCE DU 14 AVRIL 2020 DE 10H A 11H50

Une troisième audio-conférence dans le cadre de la pandémie du Covid 19 a eu lieu le mardi 14 avril 2020 entre les organisations syndicales locales et la direction de la DIRCOFI Centre Ouest.

Les sujets abordés ont été les suivants :

1°) Questions Ressources Humaines :

– situation des agents de la DIRCOFI CO au regard de la pandémie :

À ce jour, pas de nouveau cas de collègues faisant l'objet de suspicion de Coronavirus. Les 4 agents ayant déjà fait l'objet de suspicion de Coronavirus sans avoir été testés sont soit guéris soit vont beaucoup mieux.

– situation administrative des agents de la DIRCOFI CO :

78 % des agents sont en situation de télétravail (incluant le mode dégradé) ;

18 % des agents sont en situation d'autorisation d'absence ;

4 % des agents sont en arrêt de travail.

S'agissant des vérificateurs, la direction a indiqué qu'il y a un changement par rapport à la prise en compte de leurs journées travaillées sous SIRHIUS. Alors qu'en principe, les vérificateurs, en tant qu'agents nomades, ne sont pas éligibles au télétravail (si pas de code sur SIRHIUS, le vérificateur est normalement considéré comme travaillant), il va leur être demandé de poser des journées en télétravail sous SIRHIUS. Les vérificateurs pourront continuer à déposer les congés et/ou absences nécessaires. La division RH va envoyer un message aux Chefs de service à ce sujet. Cette modification permettrait, selon la direction, une clarification du statut des agents en capacité de travailler à distance qu'ils soient nomades ou télétravailleurs en facilitant les requêtes dans SIRHIUS.

- Traitement des jours RTT :

A propos de l'impact des autorisations d'absences sur des jours RTT ou congés, la direction a confirmé il y aura une réduction des jours RTT. Elle n'a toutefois pas pu communiquer le calcul des jours réduits. Le sujet de détermination de la réduction des jours RTT est toujours en cours de traitement auprès du Ministère. L'impact pourrait être d'un jour tous les 11 jours ou tous les 19 jours d'absence selon l'application du régime de la Fonction publique ou de celui de la DGFIP.

Notre organisation a indiqué que si, en principe, la réduction des RTT était susceptible de s'imposer car les autorisations d'absence ne peuvent réglementairement pas produire de RTT, elle continue à défendre le maintien des dispositions d'attribution des jours ARTT, et ce quelle que soit la position administrative durant le confinement (AA...) (les collègues placés en autorisation d'absence n'ont pas choisi cette situation).

- Sort des congés :

La direction a indiqué que la question du report des congés n'était toujours pas tranchée.

Il est rappelé que Solidaires demande le report sans condition limitative de la date limite d'utilisation des jours de congés de 2019 sur 2020. Censée être posée avant la fin des congés de printemps, la date doit être décalée au moins le temps de la durée du confinement.

La direction a indiqué avoir besoin de visibilité au niveau des congés des agents de la DIRCOFI Centre Ouest jusqu'au 31 août prochain, raison pour laquelle il a été demandé aux Chefs de service de bien vouloir remonter les états des congés prévisionnels de leur service avant la fin de la semaine.

SOLIDAIRES a rappelé la difficulté pour les agents de planifier leurs congés compte tenu du contexte actuel que personne ne maîtrise. En effet, la situation personnelle des agents peut être perturbée sur plusieurs plans : situation de garde des enfants pendant l'été inconnue (centres de vacances annulés ? Grands-parents devant toujours être confinés ?), situation professionnelle (ou congés) du (ou de la) conjoint-e évolutive, attente d'une mutation professionnelle... Il est donc difficile de se projeter jusqu'au 31/08.

La direction a répondu qu'il lui fallait connaître la disponibilité de ses agents notamment jusqu'au 30 juin au regard du dispositif de soutien aux DDFIP/DRFIP. Des ajustements pourront être apportés pour les vacances d'été.

SOLIDAIRES a regretté l'insistance de la direction à préciser qu'à la fin du confinement et en fonction des nécessités de service, tous les congés ne seront pas forcément acceptés. Et notre organisation a rappelé que, sur la question des congés, la DG considère que la pratique doit être calée sur la situation réelle des personnels et toute situation **appréhendée avec bon sens et bienveillance**, aujourd'hui comme demain.

Si l'octroi de congés annuels dans la période et dans le futur restera conditionné à la continuité de l'activité, en clair à la nécessité de service, SOLIDAIRES rappelle qu'elle n'acceptera aucune pénalisation en matière de droits à congés et RTT, qu'il s'agisse des conditions d'ouverture de ces droits ou de leur utilisation, dans une situation (rappelons-le) que les personnels n'ont pas choisie.

La direction a souligné que touTEs les agentEs qui le souhaitaient étaient invitéEs à poser leurs congés et/ou autres absences pendant la période de confinement. Il s'agit pour la direction d'avoir la capacité collective de remplir les missions de la DIRCOFI Centre Ouest, notamment en fin d'année, pour ne pas avoir à refuser des congés. L'idée d'accorder une priorité au droit à la prise de congés après le confinement pour des collègues ayant pris des congés pendant le confinement a été évoquée. La direction a enfin précisé qu'il y a des discussions au plan national pour la prise de congés qui pourrait être imposée.

- Réserve civique :

La question de la priorité de ce dispositif de réserve civique qui constitue un dispositif de bénévolat n'est pas tranchée par rapport au dispositif de volontariat du soutien des DIRCOFI aux DDFIP/DRFIP. Toutefois, ce dispositif ne serait pas offert aux agents concernés par les missions prioritaires du PCA ou des agents ayant des travaux urgents en cours...

- Mouvements de mutation :

Le calendrier de publication des mouvements généraux de mutations va être décalé de quelques semaines.

- Retour d'un collègue de la division 5 en travail en présentiel :

La direction a admis qu'il était envisagé qu'un collègue de la division 5 revienne travailler au bureau tous les matins.

SOLIDAIRES a demandé si ce collègue travaillait sur une mission prioritaire du PCA. La direction a répondu par l'affirmative mais a précisé que sa situation pourrait être revue si un micro ordinateur pouvait lui être attribué.

La direction a indiqué que ce collègue va travailler seul, ce qui limite les risques sanitaires liés à la pandémie. Au risque de travailler de manière isolée dans le bâtiment, il a été répondu que le gestionnaire de site est informé de la situation et rendra visite au collègue.

La direction a répondu positivement à la demande de SOLIDAIRES, afin que cette situation soit évoquée lors du prochain CHSCT 35 du 16 avril prochain.

2°) Soutien de la DIRCOFI aux DDFIP/DRFIP :

La direction a présenté le dispositif de soutien des DIRCOFI au DDFIP/DRFIP en remarquant qu'il concernait à ce jour 161 collègues volontaires.

Trois groupes principaux ont été constitués :

- campagne IR (28 collègues volontaires) ;
- auprès du Délégué Interrégional pour les régions Grand Est, Ile-de-France et DOM (30 collègues volontaires) ;
- fiscalité professionnelle des SIE de l'Interrégion (le reste des agents volontaires).

La direction a insisté sur le fait que la campagne IR est la priorité pour la DGFIP. Il sera demandé aux directions locales d'estimer leurs besoins afin que les Chefs de service de la DIRCOFI Centre Ouest puissent avoir de la visibilité par rapport à leurs agents volontaires. Il y aura 1, 2 ou 3 agents volontaires par DDFIP/DRFIP aidée pour la campagne IR. Mme Hélène Séveno et M. Christophe Viriet seront les personnes référentes DIRCOFI Centre Ouest pour la campagne IR. Dans chaque direction locale, les collègues concernés seront intégrés au dispositif local où il y aura des référents locaux.

Pour toutes les missions visées par ce dispositif de soutien (campagne IR et fonds de solidarité aux entreprises), les collègues volontaires auront une habilitation à « e-contact ». Les collègues volontaires concernés ont reçu l'information documentaire relative à leur groupe de rattachement. Il appartiendra aux collègues volontaires de faire remonter les difficultés rencontrées.

La direction a relevé que les besoins des directions locales étaient variables (certaines n'avaient pas fait état de besoin, hors campagne IR).

La direction a indiqué que le dispositif de soutien aux DDFIP/DRFIP est actuellement basé sur le volontariat, mais qu'une généralisation du soutien des agents DIRCOFI de la sphère du CF sur des missions DDFIP/DRFIP (notamment en matière de programmation) n'est pas exclue après la période de confinement.

3°) Métiers du CF :

La direction constate actuellement une activité réduite pour les métiers CF de la DIRCOFI Centre Ouest : poursuite de quelques contrôles en cours (2 ou 3 dossiers par brigade en moyenne et bien sûr uniquement si accord express et formel du contribuable) et tâches administratives à finaliser.

La sortie du confinement le 11 mai prochain sera vraisemblablement progressive.

Pour l'instant, nous n'avons aucune visibilité sur cette question. Toutefois, un groupe de travail a été mis en place à la DIRCOFI Centre Ouest (MM. Xavier LESVEQUE et Yann LE COZ en sont les co-pilotes). Ce GT a recensé une forte demande de garanties sanitaires de la part des collègues consultés en cas de retour au bureau et une demande d'orientations nationales en matière de contrôle fiscal. Les pistes de travail de ce GT sont les suivantes : programmation prioritairement pour des CSP et des opérations ciblées, détecter les comportements frauduleux apparus pendant la période de crise sanitaire, développer les missions d'accompagnement des entreprises, relance amiable suite à requête MRV. Le recouvrement des créances fiscales sera une préoccupation majeure, compte tenu de la trésorerie fragile de nombreuses entreprises (liaisons avec les SIE à renforcer). Il y a également un questionnaire en cours sur le traitement à retenir des rappels dits de « régularisation » (décalage TVA déjà régularisé sur période postérieure ; provision réintégrée sur exercice postérieur,...). Il est peu probable que de nouvelles vérifications générales soient engagées avant septembre prochain.

La direction a indiqué que même si les contrôles ne reprendront pas immédiatement à la fin de la période de confinement, il faudra être vigilant sur notre présence vis-à-vis de comportements manifestement frauduleux.

La direction a ajouté que la date de dépôt des déclarations professionnelles de résultat serait décalée au 30 juin 2020.

A la demande de SOLIDAIRES à propos des conditions sanitaires de reprise, la direction a observé qu'il y aurait des consignes nationales (dans les 15 jours, le gouvernement devrait proposer un plan de reprise). La direction a ajouté que les réunions en présentiel (collèges de Chefs de service, réunions de service,...) se feraient vraisemblablement de façon progressive dans le temps et de façon appropriée dans l'espace.

Sur la question du site de la DIRCOFI Centre Ouest qui est hébergé localement (et non sur la plateforme de Lille, ce qui ne le rend pas accessible à toutEs), un changement d'hébergement sera à prévoir. Pour les difficultés liées à l'application "Courieller léger" présente sur le Portail Internet de la Gestion Publique (PIGP) (le Webmail est ouvert à l'ensemble des agents de la DGFIP depuis le 11/04/2020), la direction a invité les agents confrontés à ces difficultés à se rapprocher de Mme Cécile CARRIERE.

- Report du CTL du 16 mars 2020 :

Le CTL initialement prévu le 16 mars dernier par audio-conférence se tiendra le lundi 20 avril 2020 à 10H00.

La prochaine audio-conférence d'information entre les organisations syndicales et la direction est prévue le lundi 20 avril 2020 après le CTL précité.

Prenez soin de vous, de vos proches et de vos collègues.

RESTONS EN CONTACT

**N'hésitez pas à nous faire remonter vos demandes ou interrogations sur
solidaires-fp-dircofi-co@dgifp.finances.gouv.fr**

**Retrouvez également d'autres informations sur notre site national
<https://solidairesfinancespubliques.org>**

Pendant cette période de confinement, le journal l'UNITE est ouvert à tous